8 mars, grève féministe !

mercredi 8 mars 2023, par CGT educ’action

La force insoupçonnée des travailleuses invisibles et leur détermination à gagner l’égalité des salaires et des pensions est un élément central de la bataille contre la réforme Macron des retraites. On ne pourra pas gommer les inégalités de pension à la retraite si on ne s’attaque pas aux inégalités de rémunération et de carrière. Les mobilisations historiques ont fait la démonstration que la lutte des classes et de masse est féministe mais aussi que le féminisme est fondamentalement anticapitaliste.

8 mars : grève féministe. Les tracts et les appels

- Tract d’appel interprofessionnel :

Premiers signataires

Organisations nationales : AFPS, Egalité, Attac France, Collectif National Droit des Femmes, CGT, CNT-Solidarité Ouvrière, Femmes Solidaires, FSU, Fédération Nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF), Femmes Egalité, L'Assemblée des Femmes, Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie (LFID), Marche Mondiale des Femmes France, Mouvement des Femmes kurdes (TJK-F), #NousToutes, On arrête Toutes !, Osez le Féminisme, Planning familial, Réseau féministe «Ruptures», Stop aux Violences Obstétricales et Gynécologiques France, Union des femmes socialistes (SKB) France, UNEF (union nationale des étudiant·e·s de France), Union Syndicale Solidaires

Organisations locales : Collectif CIVC Tarare, Le Planning Familial 94, ZOEA Paris, Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Grand Est, Fédération Régionale des CIDFF d'Auvergne Rhône-Alpes

En soutien : Ensemble!, Gauche Eco-Socialiste, Generations, Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF), NPA, Parti Communiste des Ouvriers de France, Parti communiste français, Union Communiste Libertaire

Lire l'appel en version pdf ci-dessous :

Le 8 mars, ce n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Nous appelons à la grève féministe en solidarité avec nos sœurs du monde entier, notamment iraniennes, afghanes et kurdes qui subissent une remise en cause de leurs droits fondamentaux et qui payent parfois de leur vie leur résistance acharnée à l'oppression. Nous soutenons nos sœurs ukrainiennes confrontées à une guerre cruelle et meurtrière dont un grand nombre vit en exil ou ont à affronter la peur des bombardements et les exactions des soldats russes. Nous soutenons nos sœurs féministes russes qui manifestent contre ces menées militaristes au prix souvent de leur liberté.

Nous appelons à la grève féministe pour gagner l'égalité au travail et dans nos vies, pour garantir notre indépendance économique.

En France, le gouvernement s'attaque de nouveau et frontalement aux femmes avec une réforme des retraites, qui va les percuter de plein fouet. Au cœur de la lutte contre cette réforme, le 8 mars est l'occasion de mettre sur le devant de la scène la situation et les revendications des femmes et d'amplifier la mobilisation. Le 8 mars 2020 a été la dernière manifestation avant l'enterrement de la réforme des retraites à points ! Faisons du 8 mars 2023 celui du retrait de cette nouvelle réforme de régression sociale majeure. Ensemble, nous gagnerons !

Toujours payées un quart en moins, concentrées sur les emplois moins bien rémunérés et à temps partiels, les femmes sont de plus en plus nombreuses à ne pas pouvoir boucler les fins de mois. Au lieu de sanctionner les entreprises qui discriminent, au lieu d'augmenter les salaires et les pensions de lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, ce gouvernement et le patronat veulent imposer une réforme des retraites violente et injuste. Contraintes par des salaires plus faibles et des carrières plus courtes du fait de la prise en charge des enfants et des aîné·es, nous touchons déjà aujourd'hui une pension en moyenne inférieure de 40% à celle des hommes. Reporter encore l'âge de départ, alors que nous sommes nombreuses à partir en retraite avec une carrière incomplète dégradera encore notre situation. Nous refusons de travailler plus pour gagner moins ! Au contraire, mener des politiques volontaristes pour l'égalité des salaires et des taux d'emploi procurerait des cotisations supplémentaires supérieures au déficit invoqué par le gouvernement pour justifier la réforme des retraites.

Handicapées, nous subissons d'autant plus les violences sexistes, y compris sexuelles, qu'elles soient privées, institutionnelles, médicales, ou économiques. Nous ne voulons plus être invisibles, privées de nos droits à l'auto-détermination, à l'éducation, à l'autonomie, à l'emploi, aux soins, et à la procréation pour celles souhaitant devenir mère. Nous voulons notre indépendance économique, l'accessibilité universelle de l'ensemble de l'espace public, des logements, des écoles et lieux de formations, professionnels ou de loisirs.

Travailleuses sans papier, nous voulons être déclarées et pouvoir cotiser. Pas question, comme le fait le projet de loi asile immigration, de donner les pleins pouvoirs aux patrons pour décider de notre régularisation !

Privées d'emploi, nous ne voulons pas que la durée de notre indemnisation, comme le prévoit désormais la loi, dépende des aléas de la conjoncture économique.

Nous refusons de subir les effets du projet de loi sur le logement Kasbarian-Bergé actuellement en discus-

- Tract d'appel intersyndical confédéral

Femmes, inégalités de carrière, inégalités de retraites. Ça suffit !

En ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la mobilisation contre une réforme des retraites qui pénalise les femmes et le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est plus que jamais d'actualité. **Exigeons le retrait du projet de réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes !**

Nos organisations le réaffirment, l'égalité professionnelle est une exigence de justice sociale et un vecteur de financement de notre système de protection sociale. Plutôt qu'une réforme des retraites punitive, cette exigence demande de s'attaquer réellement aux inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes partent en retraite avec en moyenne une pension inférieure de 40,5 % à celle des hommes.

Inégalités salariales = inégalités de retraite
Les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 22 % à celui des hommes.
Elles sont majoritaires parmi les employées et les professions intermédiaires, mais restent minoritaires parmi les cadres.
Nous n'acceptons plus qu'à niveau de qualification égal, les métiers majoritairement occupés par des femmes soient systématiquement moins bien payés que les métiers dits masculins.
L'enfumage autour de la pension minimum à 1 200 € ne trompe plus personne.
Plus de la moitié des femmes partent avec une pension de retraite inférieure à 1 000 € et ne bénéficieront pas de la revalorisation de 100 € tant vantée par le gouvernement.
Et c'est une baisse aussi pour celles qui choisissaient d'aller au-delà de leur âge de départ, pour améliorer le montant de leur pension. Elles travailleront jusqu'à 64 ans sans le bénéfice de la surcote.

Pénibilité : les femmes oubliées
Les 4 critères de pénibilité retirés en 2017 ne sont pas réintégrés dans le compte personnel de pénibilité C2P qui bénéficie déjà très majoritairement aux hommes. La pénibilité vécue par les travailleuses de la 1re et de la 2ème ligne, tant saluées pendant la crise Covid, reste nettement sous-évaluée, voire ignorée.

Double journée = demi retraite
Nous n'acceptons plus que la maternité et la charge des tâches domestiques soient un frein à l'égalité et pèsent exclusivement sur la carrière des femmes. Nous revendiquons un vrai service public de la petite enfance et une révision des dispositifs pour favoriser le partage de la parentalité. 12 % des femmes partent à la retraite à 67 ans, pour cause de carrières hachées faute d'avoir validé un nombre suffisant de trimestres.

Réforme des retraites = perte des trimestres liés à la maternité
Nous dénonçons enfin l'effet le plus pervers de cette réforme des retraites, prétendument favorable aux femmes. Le recul de l'âge légal à 64 ans fait perdre tout ou partie du bénéfice des trimestres validés au titre de la maternité et de l'éducation des enfants. Ce mécanisme de compensation des inégalités vécues durant leur vie professionnelle, profite d'abord et légitimement aux mères en leur permettant de partir plus tôt. Il est soumoisement remis en cause par la réforme. C'est inacceptable !

Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleurs et les travailleuses à se saisir du 8 mars pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites pour les femmes.

Signez la pétition intersyndicale
« Retraites : non à cette réforme injuste et brutale ! »

Lire le tract en version pdf ci-dessous :

- Tract d’appel de la CGT Educ

8 MARS : GRÈVE FÉMINISTE

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La force insoupçonnée des travailleuses invisibles et leur détermination à gagner l'égalité des salaires et des pensions est un élément central de la bataille contre la réforme Macron des retraites. On ne pourra pas gommer les inégalités de pension à la retraite si on ne s'attaque pas aux inégalités de rémunération et de carrière.

Les mobilisations historiques ont fait la démonstration que la lutte des classes et de masse est féministe mais aussi que le féminisme est fondamentalement anticapitaliste.

RÉFORME MACRON DES RETRAITES

LES GRANDES PERDANTES

« Une réforme juste pour les femmes ». Voilà le mensonge répété à l'envie par un gouvernement soucieux de faire avaler une réforme inutile et injuste.

A chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise, on rend toujours moins atteignable la pension pleine pour les femmes et on aggrave les inégalités femmes-hommes.

DES FAITS TÊTUS...

Aujourd'hui, **40% des femmes partent en retraite avec une carrière incomplète. Elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à être sans emploi lors du départ à la retraite.**

Le temps partiel subi ou l'arrêt complet de l'activité professionnelle concernent aussi plus particulièrement les femmes. C'est le cas d'une femme sur deux contre un homme sur dix à l'arrivée d'un enfant. Elles réduisent également leur temps de travail pour la prise en charge d'un proche en perte d'autonomie : 60% des proches aidant·es sont des femmes.

8 mars EN GRÈVE ! #grevefeministe pour l'égalité professionnelle cgt

LA DÉCOTE C'EST QUOI ?

C'est une **baisse de pension de 1,25 % par trimestre manquant** par rapport à la durée d'assurance nécessaire (bientôt 172 trimestres).

Cette décote (plafonnée à 25%) s'annule à 67 ans, mais ne permet pas pour autant d'avoir une pension à taux plein (qui n'est acquise que si on cotise la durée nécessaire). Quand Elisabeth Borne annonce que la réforme sera juste pour les femmes, car l'âge d'annulation de la décote restera à 67 ans, il faut savoir que 19 % des femmes contre 10 % des hommes ont atteint l'âge auquel la décote ne s'applique plus.

Lire le tract en version pdf ci-dessous :

Les manifestations dans l'Ain

- **Mardi 7 mars :**
  - Bellegarde, 10h : manif contre la réforme des retraites, rdv devant la mairie : cortège de tête féminin.
- **Mercredi 8 mars :**
  - Bourg-en-Bresse, 14h30 : place Louis Blériot, devant la médiathèque Césaire : marche organisée par le collectif burgien Collectif féministe 01 (dont NousToutes 01).
  - **Bourg-en-Bresse, 15h30 : préfecture, rassemblement intersyndical contre la réforme des retraites.** La marche ci-dessus rejoindra le rassemblement avant de repartir en direction de la Tannerie. Stands, goûter revendicatif
  - Bourg-en-Bresse, à partir de 16h30 : à la Tannerie, stands, chorale à 18h30 apéritif, à partir de 19h30 : quizz musical féministe, concert de Nnawa en duo, DJ set féministe de Vik-ing
    Le programme associatif complet ici et puis là !

Matériel à afficher dans les établissements / services / écoles

etc

Retrouvez tous les visuels pour les réseaux sociaux au lien suivant sur le site www.egalite-professionnelle.cgt.fr

En plus des supports visuels, vous y trouverez :

- Des slogans de luttes féministes à télécharger ici
- Un livret de chants là, avec les airs à télécharger aussi !

Journées intersyndicales femmes

Pour les intéressé·es : il est encore temps de s'inscrire aux journées intersyndicales femmes qui se tiendront les 16 et 17 mars dans le 11e à Paris à ce lien.